



Emploi salarié

2^e trimestre 2022

Au 2^e trimestre 2022, l'emploi salarié privé atteint un niveau jusque-là inégalé

Au 2^e trimestre 2022, 67 510 salariés sont déclarés par les employeurs du **secteur privé** auprès de la Cafat, soit une augmentation de 0,6 % par rapport au trimestre précédent, en données corrigées des variations saisonnières (CVS). Le nombre de nouveaux contrats conclus au cours du trimestre ne progresse certes que de 0,3 %, mais il se conjugue avec une baisse de 3,7 % du nombre de ruptures de contrats (débauches) sur cette même période. Moins forte, cette hausse prolonge toutefois les bons résultats observés depuis fin décembre 2021 (+0,7 % et +1,3 % au 1^{er} trimestre 2022) après deux années de crise sanitaire. Ainsi, le niveau de l'emploi atteint au 2^e trimestre son plus haut niveau depuis le 2^e trimestre 2015.

Ce bon résultat n'était cependant pas attendu, compte tenu des difficultés économiques relayées par les acteurs locaux. Pourtant, il est conforté par d'autres indicateurs. Ainsi, les créations d'entreprises progressent de 3,8 % sur un trimestre (données CVS) ; les cessations d'entreprises reculent de 8,3 %, de même que les liquidations judiciaires (-13,4 %), après une

hausse au trimestre précédent (données CVS). L'indicateur du climat des affaires (ICA), qui synthétise l'opinion des chefs d'entreprises, recule de deux points entre le 1^{er} et le 2^e trimestre, mais reste toutefois à un niveau très élevé (107,6), au-dessus de sa moyenne de longue période.

Toutefois, les réalités diffèrent selon l'implantation (*voir encadré*), la taille et le secteur d'activité de l'entreprise employeuse, selon l'âge des salariés également. Les effectifs salariés progressent dans l'industrie (+1,0 % sur un trimestre en données CVS) et les services (+0,5 %). Ces deux secteurs atteignent ainsi leurs plus hauts niveaux d'emploi respectifs. La situation est moins favorable dans le secteur du commerce (-0,5 %, données CVS) et de l'agriculture (-5,4 %).

La hausse de l'emploi est portée par les entreprises situées exclusivement en province Nord

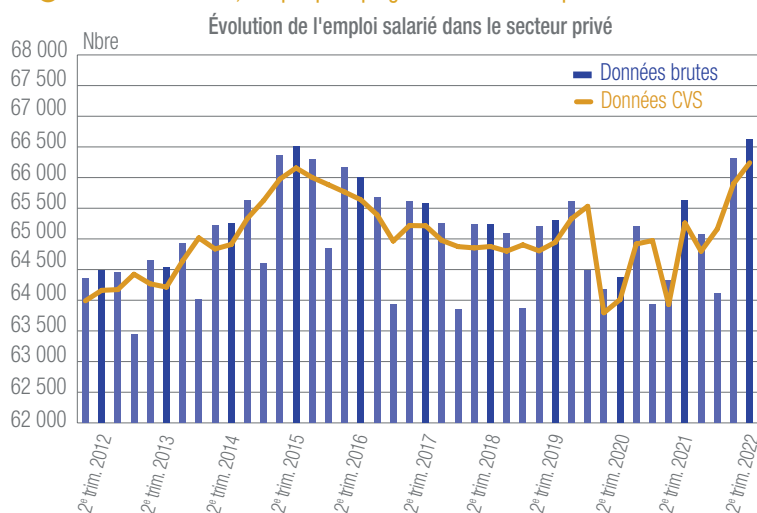
Au 2^e trimestre 2022, la progression des effectifs salariés est d'abord portée par les

Le niveau de l'emploi progresse pour le troisième trimestre consécutif. Plus encore que retrouver son niveau d'avant crise sanitaire, il dépasse le précédent record de 2015.

entreprises implantées exclusivement en province Nord, soit +1,9 % sur un trimestre (données CVS), après +1,2 % fin mars. Ce sont les structures employant entre 50 et 99 salariés qui expliquent l'essentiel de cette croissance, et dans une moindre mesure, celles de 30 à 49 salariés.

Les emplois sont très légèrement plus nombreux qu'au 1^{er} trimestre dans les entreprises ayant des établissements situés sur plusieurs provinces (*voir encadré*) (+0,1 %, données CVS), de toutes tailles, mais plus particulièrement celles employant plus de 100 salariés.

● Au 2^e trimestre 2022, l'emploi privé progresse et atteint son plus haut niveau



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

À l'inverse, au sein des entreprises implantées exclusivement en province Sud, l'emploi diminue de 0,2 % sur un trimestre (données CVS), après une hausse de 3,3 % début 2022. En province des îles Loyauté, le nombre d'emplois recule de 4,6 % par rapport au 1^{er} trimestre 2022. La baisse est portée par les structures employant entre 10 à 30 salariés.

Les salariés supplémentaires ont moins de 30 ans

Entre le 1^{er} trimestre et 2^e trimestre 2022, les salariés supplémentaires sont exclusivement des jeunes de moins de 30 ans. Cette tranche d'âge a été la plus touchée par les suppressions d'emploi intervenues au cours des deux années marquées par la crise sanitaire. Le niveau d'emploi d'avant crise n'a toutefois pas encore été tout à fait rattrapé. Les moins de 30 ans pèsent pour 22 % dans le total des effectifs salariés.

À l'inverse, l'emploi des plus âgés (55 ans et plus) recule de 2 %. Cette baisse intervient après une hausse enregistrée le trimestre précédent. Globalement, la part des plus âgés

en emploi oscille entre 10 à 12 % sur les cinq dernières années.

Dans le secteur des services, où les femmes occupent six emplois sur dix, les effectifs supplémentaires sont sans surprise majoritairement féminins (76 %). Réciproquement, les hommes, plus présents dans l'industrie où ils occupent 73 % des emplois, concentrent 76 % des effectifs supplémentaires dans ce secteur.

Tous secteurs confondus, les salariés supplémentaires sont majoritairement titulaires d'un seul contrat. Mais dans les services, la hausse est portée aussi par les salariés multi-contrats.

À défaut d'informations suffisantes sur les nouvelles embauches, il n'est pas possible de décrire plus précisément le profil de ces nouveaux salariés (niveau de formation, nature de l'emploi, type de contrat, citoyenneté...).

L'industrie continue de recruter

Au 2^e trimestre 2022, le secteur de l'industrie emploie 15 310 salariés, soit une augmentation

de 1,0 % par rapport au trimestre précédent (en données CVS). Cette nouvelle hausse vient prolonger la tendance observée depuis le 2^e trimestre 2021. Pour le deuxième trimestre consécutif, le niveau de l'emploi se situe au-dessus de la barre des 15 000, atteignant ainsi un nouveau record. Ce trimestre, la hausse provient d'abord de l'industrie manufacturière qui enregistre une progression de 0,9 % (en données CVS), tirée essentiellement par les activités de métallurgie, à laquelle s'ajoute un transfert d'entreprise, d'une dizaine de salariés, passée du commerce vers l'industrie manufacturière. Dans l'industrie extractive, les effectifs augmentent aussi, de 3,8 % (en données CVS).

Sur les douze derniers mois, le solde d'emplois du secteur de l'industrie reste positif avec 570 emplois supplémentaires.

Plus de salariés dans les services

Plus gros secteur pourvoyeur d'emplois privés en Nouvelle-Calédonie, avec un emploi sur deux, le secteur des services hors commerce déclare 33 550 salariés au 2^e trimestre 2022.

Encadré : Structure de l'emploi selon l'implantation des entreprises employeuses

Les données disponibles ne permettent pas de localiser précisément les emplois au lieu d'exercice de l'activité. Dès lors, l'ensemble des salariés déclarés par une entreprise sont rattachés à l'adresse de son siège social, à défaut de pouvoir ventiler chacun au sein des différents établissements de l'entreprise. Une ventilation des emplois selon l'implantation de l'entreprise employeuse sur le territoire est toutefois proposée ici, selon quatre modalités :

- implantation en province îles : l'entreprise et tous ses établissements sont situés en province des îles Loyauté
- implantation en province Nord : l'entreprise et tous ses établissements sont situés en province Nord
- implantation en province Sud : l'entreprise et tous ses établissements sont situés en province Sud
- implantation territoriale : l'entreprise et ses établissements sont situés sur 2 ou 3 provinces distinctes.

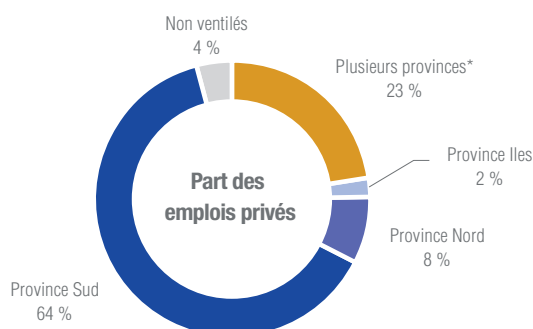
Au 2^e trimestre 2022, 96 % des emplois du secteur privé peuvent être ventilés sur l'une de ces quatre modalités. Les 4 % restant concernent principalement les salariés des ménages en tant qu'employeurs, pour lesquels l'information concernant la localisation du ménage employeur n'est pas disponible, et, dans une moindre mesure, ceux dont le siège social de l'entreprise est situé hors du territoire.

Dans le détail, près de deux tiers des emplois relèvent d'entreprises implantées exclusivement en province Sud, 8 % en province Nord et 2 % en province des îles. Les 23 % restants relèvent d'entreprises dont l'implantation est territoriale, le plus souvent des grandes entreprises : dans cette catégorie en effet, 83 % des emplois sont déclarés par des entreprises employant 100 salariés ou plus.

À l'inverse, pour les employeurs implantés exclusivement dans le Nord ou les îles, plus de quatre emplois sur dix sont enregistrés dans de petites entreprises de moins de 10 salariés.

● Au 2^e trimestre 2022, un quart des emplois relève d'entreprises implantées sur tout le territoire

Ventilation des emplois selon l'implantation des entreprises employeuses



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

* Sont comptabilisés, les emplois des entreprises ayant des établissements situés sur plusieurs provinces.

Il enregistre une croissance de 0,5 % (données CVS), après celles de 2,0 % au 1^{er} trimestre et 0,9 % au 4^e trimestre 2021. Il atteint ainsi son plus haut niveau d'emploi. Les salariés supplémentaires sont les plus nombreux dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, qui affiche une hausse de 3,1 % (données CVS). Dans le détail, les activités d'hôtellerie et d'hébergement, de débits de boissons et de restauration traditionnelle sont particulièrement concernées par cette progression. Ce sont principalement des entreprises déjà présentes sur le marché de l'emploi qui recrutent davantage, auxquelles s'ajoute la création d'une entreprise d'une dizaine de salariés.

Dans le secteur du transport et de l'entreposage, l'emploi progresse de 0,6 % par rapport au trimestre précédent (en données CVS). Cette augmentation est portée par les activités de transport aérien de passagers, de transport routier de passagers et de fret. Après deux années particulièrement contraintes, les liaisons aériennes reprennent progressivement vers les différentes destinations : l'Australie rouvre ses frontières en février et la fréquentation touristique se relance à partir du 2^e trimestre ; la Nouvelle-Zélande début mai.

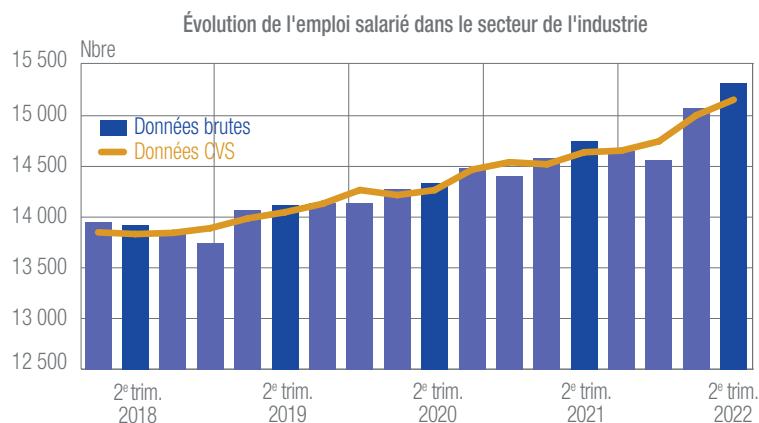
Enfin, l'emploi dans les activités de services administratifs et de soutien augmente de 0,5 % sur un trimestre (en données CVS), lié principalement au recours accru à l'intérim. Dans une moindre mesure, les activités de nettoyage courant des bâtiments et de soutien aux entreprises y participent aussi. À l'inverse, les services d'aménagement paysager enregistrent une baisse significative des effectifs.

En glissement sur les douze derniers mois, le secteur des services hors commerce gagne 540 emplois. C'est le troisième trimestre consécutif de hausse.

Hausse plus timide dans la construction

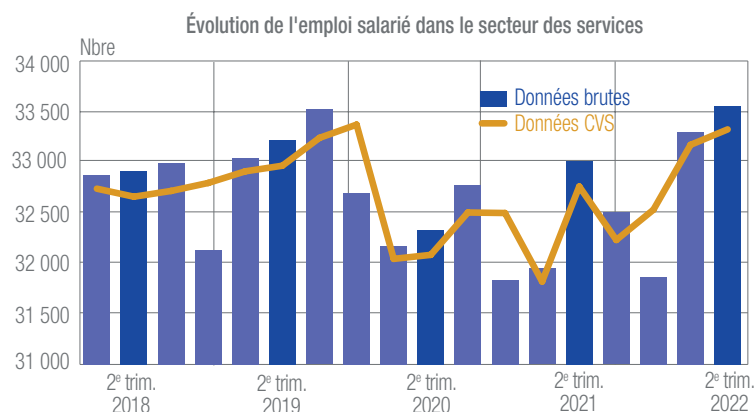
Au 2^e trimestre 2022, le secteur de la **construction** emploie 6 130 salariés, soit une très légère progression de 0,2 % (données CVS), après +1,8 % au 1^{er} trimestre. Cette légère évolution concerne directement les travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse, les activités de construction d'autres bâtiments et les travaux de montage de structures métalliques. Elle masque cependant des baisses significatives dans les activités de terrassement courant et de construction de maisons individuelles. Les mouvements de personnels sont exclusivement réalisés par les entités déjà existantes.

● Nouveau record du niveau de l'emploi dans le secteur de l'industrie au 2^e trimestre 2022



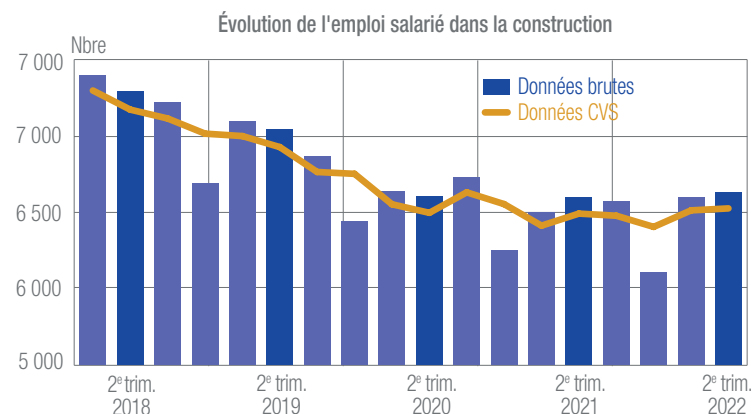
Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

● La hausse de l'emploi dans les services se poursuit, plus modérée, au 2^e trimestre



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

● La baisse des effectifs dans la construction semble enrayée



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

Sur un an, le secteur de la construction affiche un solde d'une trentaine d'emplois (+0,6 % sur un an). Pour le deuxième trimestre consécutif, le solde est positif, mettant fin à des baisses successives observées depuis 2012.

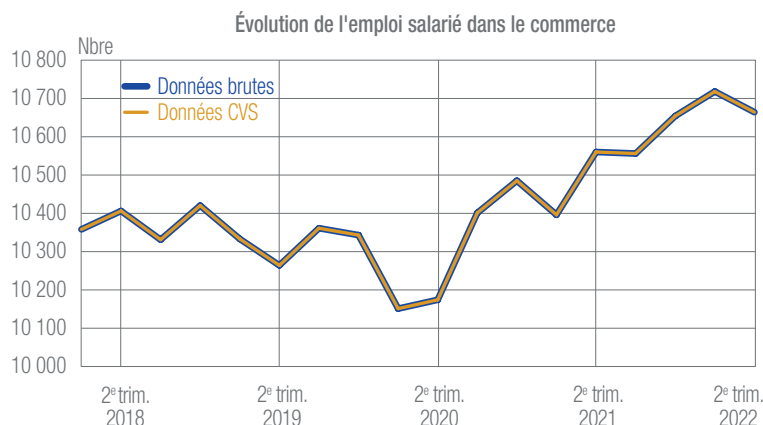
Le commerce et l'agriculture perdent des emplois ce trimestre

Le secteur du **commerce** comptabilise 10 660 salariés, soit une diminution de 0,5 % par rapport au trimestre précédent (données CVS). La baisse des effectifs au 2^e trimestre annule en partie la hausse du 1^{er} trimestre (+0,6 %), mais le surcroît d'effectifs en fin d'année 2021 (+0,9 %) reste acquis. Ainsi, le secteur du commerce compte une centaine d'emplois de plus qu'il y a un an (+0,9 %). Le niveau de l'emploi dans ce secteur reste à un niveau particulièrement élevé.

Au 2^e trimestre, la baisse concerne principalement les hypermarchés, les supérettes, le commerce de détail de viande et d'alimentation générale. Ce sont essentiellement les entreprises existantes qui suppriment des emplois, auxquels s'ajoute le transfert des effectifs d'une entreprise ayant changé de code d'activité, passant du commerce vers l'industrie manufacturière. Sans ce transfert, la baisse d'effectifs serait ramenée à 0,4% (données CVS).

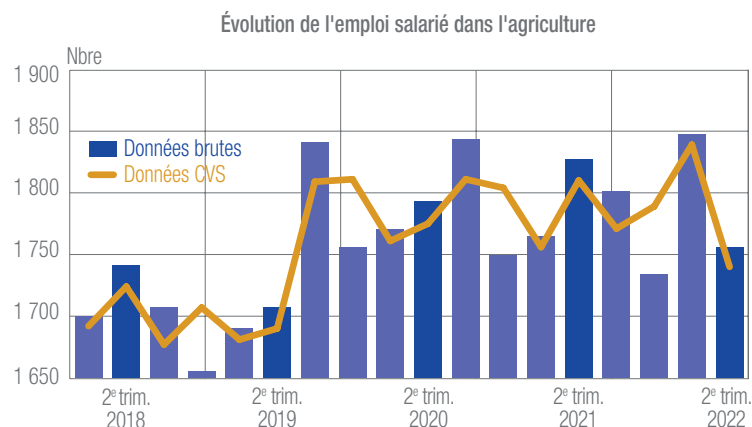
Le secteur **agricole** compte 1 760 salariés ce trimestre, soit un recul de 5,4 % sur un trimestre (données CVS), après une hausse de 2,8 % le trimestre précédent. La baisse concerne essentiellement les activités de reproduction de plantes, de culture de melons, racines et tubercules, et de fruits tropicaux. Elle masque une hausse des effectifs dans les activités de pêche en mer et d'élevage d'autres bovins. Par rapport au 2^e trimestre 2021, le secteur agricole perd 70 emplois.

● L'emploi recule dans le commerce au 2^e trimestre, mais reste à un niveau particulièrement élevé



Note de lecture : Aucune saisonnalité n'étant observée dans le secteur du commerce, les deux courbes se superposent.
Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

● Au 2^e trimestre, l'emploi dans l'agriculture baisse de nouveau



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

Révisions

La publication trimestrielle des évolutions de l'emploi salarié tient compte d'un délai de cinq mois nécessaire pour s'assurer d'un niveau satisfaisant d'exhaustivité des déclarations des entreprises. Néanmoins, certains mouvements peuvent encore être enregistrés après ce délai. C'est pourquoi, les chiffres des trimestres précédents sont systématiquement révisés à chaque nouvelle publication, pour tenir compte des déclarations tardives auprès de la Cafat.

Correction des variations saisonnières

L'emploi salarié présente des variations saisonnières importantes qui interfèrent avec les variations conjoncturelles : de façon récurrente, le niveau de l'emploi salarié décline au dernier trimestre. De même, d'autres indicateurs sont sujets à des variations saisonnières importantes : le nombre d'employeurs, dont la courbe infra-annuelle suit les mêmes tendances que l'emploi salarié ; les créations et cessations d'entreprises, dont les niveaux sont toujours plus élevés au premier trimestre qu'au cours des trimestres suivants. L'analyse des données corrigées des variations saisonnières pour ces indicateurs offre une meilleure lisibilité et une analyse facilitée des réelles variations conjoncturelles. À compter de mars 2022, la désaisonnalisation est opérée avec l'outil *Seasonal* de R.

● Emploi salarié privé au 2^e trimestre 2022

	Évolution par rapport au trimestre précédent (CVS*)	Évolution sur 1 an	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
Emploi salarié			
Effectif employeurs du privé	-1,4	-3,1	11 120
Emplois salariés du secteur privé (a)	0,6	1,8	67 510
Détail par sous-secteurs du privé (b)			
Agriculture, sylviculture et pêche	-5,4	-3,9	1 760
Industrie	1,0	3,9	15 310
Industries extractives	3,8	1,4	1 920
Industries manufacturières (c)	0,9	4,6	11 680
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-1,0	-1,0	730
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	-1,3	3,7	980
Construction (c)	0,2	0,6	6 130
Commerce	-0,5	1,0	10 660
Services	0,5	1,6	33 550
Transports et entreposage	0,6	4,1	4 130
Hébergement et restauration	3,1	0,2	4 240
Information et communication	1,5	3,9	1 170
Activités financières et d'assurance	1,2	0,6	2 410
Activités immobilières	2,0	2,7	720
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-0,6	-0,4	2 200
Activités de services administratifs et de soutien	0,5	7,7	6 530
Administration publique	-1,8	-4,8	900
Enseignement	-0,9	-6,2	2 450
Santé humaine et action sociale	0,6	3,4	3 650
Arts, spectacles et activités récréatives	-0,2	-4,4	660
Autres activités de services	-9,4	3,8	2 170
Services domestiques	-3,2	-5,5	2 290
Activités extra-territoriales	-2,3	23,1	30
Indéterminés (d)	///	///	100
Détail par zone géographique (voir encadré)			
Province des îles Loyauté	-4,6	-3,0	1 040
Province Nord	1,9	2,9	5 400
Province Sud	-0,2	2,1	43 380
Plusieurs provinces	0,1	2,1	15 290
Non ventilés	///	///	2 400
Démographie d'entreprises			
Créations (cumul du trimestre)	3,8	2,0	1 120
Cessations (cumul du trimestre)	-8,3	2,7	970

* Les indicateurs présentés dans ce tableau sont très soumis à des variations saisonnières, c'est pourquoi les évolutions trimestrielles sont présentées corrigées des variations saisonnières (CVS).

Unité : % ; nombre

(a) Hors militaires, stagiaires et régimes d'aide à l'emploi

(b) NAF rev2

(c) Les effectifs de KNS SAS, immatriculé au Ridet dans le secteur construction, ont ici été réaffectés au secteur industrie manufacturière

(d) Cette catégorie regroupe les salariés dont l'entreprise est hors-territoire et ne possède pas de Ridet sur le territoire.

Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

● Chiffres clés de l'emploi au 2^e trimestre 2022

	Évolution par rapport au trimestre précédent (Données brutes*)	Évolution sur 1 an	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
Moral des entreprises (donnée trimestrielle)			
Indicateur du climat des affaires (point)	-1,9	8,7	107,6
Liquidations judiciaires (cumul)			
Entreprises ayant cessé leur activité suite à un licenciement économique	-14,3	8,0	50

* Les indicateurs présentés dans ce tableau ne sont pas soumis à variations saisonnières. Les évolutions trimestrielles sont donc calculées à partir des données brutes.

Unité : % ; nombre

Sources : IEOM - Isee